40	05/06/07		38	9	EUR	07182 00254
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	C 1.

COMPTES ANNUELS EN MILLIERS D'EUROS

DENOMINATION: ***BENECHIM***

Forme juridique: ***Société privée à responsabilité limitée***

Adresse: ***Rue René Magritte*** N°: ***163*** Bte:

Code postal: ***7860*** Commune: ***Lessines***

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: ***Tournai***

Adresse Internet *:

Numéro d'entreprise ***0405.952.225***

DATE ***27/06/2003*** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du ***30/05/2007***

et relatifs à l'exercice couvrant la période du ***01/01/2006*** au ***31/12/2006***

Exercice précédent du ***01/01/2005*** au ***31/12/2005***

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : oui / ~~non~~ **

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

PRICEWATERHOUSECOOPERS REVISEURS ENTREPRISES SCCRL
Woluwe Garden - Woluwedal 18, 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgique
Fonction : Commissaire
Mandat : 25/05/2005 - 28/05/2008
Représenté par :
MILIS Dominique

DAUMERIE Michel
Rue de l'Ecluse 23, 7861 Papignies, Belgique
Fonction : Gérant

suite aux pages suivantes

Sont joints aux présents comptes annuels: - le rapport de gestion**
- le rapport des commissaires**

Nombre total de pages déposées: **27** Numéros des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet: **11, 19**

Signature (nom et qualité)

MICHEL DAUMERIE
GERANT

Signature (nom et qualité)

* Mention facultative.
** Biffer ce qui ne convient pas.

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

- Les comptes annuels ont-ils été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe ou par un reviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire ? XXX / NON [1]
  Si OUI, doivent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou reviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission (A. Tenue des comptes de l'entreprise [2]; B. Etablissement des comptes annuels [2]; C. Vérification de ces comptes; D. Redressement de ces comptes).

- Si des missions visées sous A. (Tenue des comptes de l'entreprise) ou sous B. (Etablissement des comptes annuels) ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission (A. Tenue des comptes de l'entreprise; B. Etablissement des comptes annuels).

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

[1] Biffer ce qui ne convient pas.
[2] Mention facultative.

N°	0405.952.225	C 2.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. BILAN APRES REPARTITION			
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	8.933	10.111
I. Frais d'établissement (annexe I)	20		3
II. Immobilisations incorporelles (ann. II)	21	15	20
III. Immobilisations corporelles (ann. III)	22/27	6.887	7.987
A. Terrains et constructions	22	3.505	4.013
B. Installations, machines et outillage	23	3.335	3.899
C. Mobilier et matériel roulant	24	30	44
D. Location-financement et droits similaires	25	17	31
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. IV et V)	28	2.031	2.101
A. Entreprises liées	280/1	2.030	2.030
1. Participations	280	2.030	2.030
2. Créances	281		
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3		
1. Participations	282		
2. Créances	283		
C. Autres immobilisations financières	284/8	1	71
1. Actions et parts	284		
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8	1	71
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	3.530	2.631
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	1.543	1.061
A. Stocks	30/36	1.543	1.061
1. Approvisionnements	30/31	341	256
2. En-cours de fabrication	32	93	109
3. Produits finis	33	1.109	696
4. Marchandises	34		
5. Immeubles destinés à la vente	35		
6. Acomptes versés	36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	1.765	1.249
A. Créances commerciales	40	1.498	910
B. Autres créances	41	267	339
VIII. Placements de trésorerie (ann. V et VI)	50/53		
A. Actions propres	50		
B. Autres placements	51/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	184	278
X. Comptes de régularisation (ann. VII)	490/1	38	43
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	12.463	12.742

N°	0405.952.225			C 3.

		Codes	Exercice	Exercice précédent
	PASSIF			
	CAPITAUX PROPRES	10/15	5.107	5.234
I.	**Capital** (ann. VIII)	10	628	628
	A. Capital souscrit	100	628	628
	B. Capital non appelé (-)	101	( )	( )
II.	**Primes d'émission**	11		
III.	**Plus-values de réévaluation**	12	1.265	1.265
IV.	**Réserves**	13	4.172	4.171
	A. Réserve légale	130	63	63
	B. Réserves indisponibles	131		
	1. Pour actions propres	1310		
	2. Autres	1311		
	C. Réserves immunisées	132	2	2
	D. Réserves disponibles	133	4.107	4.106
V.	**Bénéfice reporté**	140		
	Perte reportée (-)	141	(1.207)	(1.228)
VI.	**Subsides en capital**	15	249	398
	PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	128	205
VII.	**A. Provisions pour risques et charges**	160/5		
	1. Pensions et obligations similaires	160		
	2. Charges fiscales	161		
	3. Grosses réparations et gros entretien	162		
	4. Autres risques et charges (ann. IX)	163/5		
	B. Impôts différés	168	128	205
	DETTES	17/49	7.228	7.303
VIII.	**Dettes à plus d'un an** (ann. X)	17	3.813	4.309
	A. Dettes financières	170/4	3.813	4.309
	1. Emprunts subordonnés	170		
	2. Emprunts obligataires non subordonnés	171		
	3. Dettes de location-financement et assimilées	172	9	18
	4. Etablissements de crédit	173	1.880	2.436
	5. Autres emprunts	174	1.924	1.855
	B. Dettes commerciales	175		
	1. Fournisseurs	1750		
	2. Effets à payer	1751		
	C. Acomptes reçus sur commandes	176		
	D. Autres dettes	178/9		
IX.	**Dettes à un an au plus** (ann. X)	42/48	3.324	2.920
	A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	560	535
	B. Dettes financières	43	896	873
	1. Etablissements de crédit	430/8	896	873
	2. Autres emprunts	439		
	C. Dettes commerciales	44	1.737	1.159
	1. Fournisseurs	440/4	1.737	1.159
	2. Effets à payer	441		
	D. Acomptes reçus sur commandes	46		
	E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	131	284
	1. Impôts	450/3		75
	2. Rémunérations et charges sociales	454/9	131	209
	F. Autres dettes	47/48		69
X.	**Comptes de régularisation** (ann. XI)	492/3	91	74
	TOTAL DU PASSIF	10/49	12.463	12.742

N°	0405.952.225	C 4.

2. COMPTE DE RESULTATS
(sous la forme de liste)

		Codes	Exercice	Exercice précédent
I.	**Ventes et prestations**	70/74	8.434	6.068
	A. Chiffre d'affaires (annexe XII, A)	70	7.931	6.159
	B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	71	387	(204)
	C. Production immobilisée	72		
	D. Autres produits d'exploitation (ann. XII, B)	74	116	113
II.	**Coût des ventes et des prestations** (-)	60/64	(8.408)	(7.152)
	A. Approvisionnements et marchandises	60	2.597	1.496
	1. Achats	600/8	2.671	1.606
	2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	609	(74)	(110)
	B. Services et biens divers	61	1.989	1.771
	C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. XII, C2)	62	2.310	2.256
	D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	1.382	1.565
	E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -) (ann. XII, D)	631/4	(22)	(12)
	F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -) (ann. XII, C3 et E)	635/7		(85)
	G. Autres charges d'exploitation (ann. XII, F)	640/8	152	161
	H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649	( )	( )
III.	**Bénéfice d'exploitation** (+)	70/64	26	
	Perte d'exploitation (-)	64/70	( )	(1.084)
IV.	**Produits financiers**	75	153	160
	A. Produits des immobilisations financières	750		
	B. Produits des actifs circulants	751	4	7
	C. Autres produits financiers (ann. XIII, A)	752/9	149	153
V.	**Charges financières** (-)	65	(270)	(239)
	A. Charges des dettes (ann. XIII, B et C)	650	246	225
	B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II. E. (dotations +, reprises -) (ann. XIII, D)	651		
	C. Autres charges financières (ann. XIII, E)	652/9	24	14
VI.	**Bénéfice courant avant impôts** (+)	70/65		
	Perte courante avant impôts (-)	65/70	(91)	(1.163)

2. COMPTE DE RESULTATS *(suite)*
(sous la forme de liste)

		Codes	Exercice	Exercice précédent
VI.	**Bénéfice courant avant impôts** (+)	*(70/65)*		
	Perte courante avant impôts (-)	*(65/70)*	*(91)*	*(1.163)*
VII.	**Produits exceptionnels**	76	*4*	*1*
	A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
	B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
	C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		
	D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	*4*	
	E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV, A)	764/9		*1*
VIII.	**Charges exceptionnelles** (-)	66		*(60)*
	A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
	B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		*47*
	C. Provisions pour risques et charges exceptionnels (dotations +, utilisations -)	662		
	D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
	E. Autres charges exceptionnelles (ann. XIV, B)	664/8		*13*
	F. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	669	( )	( )
IX.	**Bénéfice de l'exercice avant impôts** (+)	70/66		
	Perte de l'exercice avant impôts (-)	66/70	*(87)*	*(1.222)*
IXbis.	**A. Prélèvements sur les impôts différés** (+)	780	*77*	*78*
	B. Transfert aux impôts différés (-)	680	( )	( )
X.	**Impôts sur le résultat** (-)(+)	67/77	*31*	*1*
	A. Impôts (ann. XV) (-)	670/3	*(1)*	( )
	B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77	*32*	*1*
XI.	**Bénéfice de l'exercice** (+)	70/67	*21*	
	Perte de l'exercice (-)	67/70	( )	*(1.143)*
XII.	**Prélèvements sur les réserves immunisées** (+)	789		
	Transfert aux réserves immunisées (-)	689	( )	( )
XIII.	**Bénéfice de l'exercice à affecter** (+)	*(70/68)*	*21*	
	Perte de l'exercice à effecter (-)	*(68/70)*	( )	*(1.143)*

N°	0405.952.225	C 6.

		Codes	Exercice	Exercice précédent
	AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
A.	**Bénéfice à affecter**	70/69		
	Perte à affecter (-)	69/70	*(1.207)*	*(1.228)*
	1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	*21*	
	Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	( )	*(1.143)*
	2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790		
	Perte reportée de l'exercice précédent (-)	690	*(1.228)*	*(85)*
B.	**Prélèvements sur les capitaux propres**	791/2		
	1. sur le capital et les primes d'émission	791		
	2. sur les réserves	792		
C.	**Affectations aux capitaux propres** (-)	691/2	( )	( )
	1. au capital et aux primes d'émission	691		
	2. à la réserve légale	6920		
	3. aux autres réserves	6921		
D.	**Résultat à reporter**			
	1. Bénéfice à reporter (-)	693	( )	( )
	2. Perte à reporter	793	*1.207*	*1.228*
E.	**Intervention d'associés dans la perte**	794		
F.	**Bénéfice à distribuer** (-)	694/6	( )	( )
	1. Rémunération du capital	694		
	2. Administrateurs ou gérants	695		
	3. Autres allocataires	696		

3. ANNEXE

		Codes	Montants
I.	**ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT** (rubrique 20 de l'actif)		
	Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	8001	*3*
	Mutations de l'exercice:		
	. Nouveaux frais engagés	8002	
	. Amortissements (-)	8003	*(3)*
	. Autres (+)(-)	8004	
	Valeur comptable nette au terme de l'exercice	8005	
	Dont: - Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	
	- Frais de restructuration	204	

II. ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (rubrique 21 de l'actif)

	Codes	1. Frais de recherche et de développement	2. Concessions, brevets, licences, etc.
a) **VALEUR D'ACQUISITION**			
Au terme de l'exercice précédent	801	*636*	*135*
Mutations de l'exercice:			
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	802		*3*
. Cessions et désaffectations (-)	803	( )	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	804		
Au terme de l'exercice	805	*636*	*138*
c) **AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR**			
Au terme de l'exercice précédent	806	*636*	*116*
Mutations de l'exercice:			
. Actés	807		*7*
. Repris car excédentaires (-)	808	( )	( )
. Acquis de tiers	809		
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	810	( )	( )
. Transférés d' une rubrique à une autre (+)(-)	811		
Au terme de l'exercice	812	*636*	*123*
d) **VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE** (a)-(c)	813		*15*

	Codes	3. Goodwill	4. Acomptes versés
a) **VALEUR D'ACQUISITION**			
Au terme de l'exercice précédent	801		
Mutations de l'exercice:			
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	802		
. Cessions et désaffectations (-)	803	( )	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	804		
Au terme de l'exercice	805		
c) **AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR**			
Au terme de l'exercice précédent	806		
Mutations de l'exercice:			
. Actés	807		
. Repris car excédentaires (-)	808	( )	( )
. Acquis de tiers	809		
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	810	( )	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	811		
Au terme de l'exercice	812		
d) **VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE** (a)-(c)	813		

III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(rubriques 22 à 27 de l'actif)

	Codes	1. Terrains et constructions (rubrique 22)	2. Installations, machines et outillage (rubrique 23)	3. Mobilier et matériel roulant (rubrique 24)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	815	9.528	13.004	226
Mutations de l'exercice:				
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	816	22	245	10
. Cessions et désaffectations (-)	817	( )	( )	(20)
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	818			
Au terme de l'exercice	819	9.550	13.249	216
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	820	975	1.877	
Mutations de l'exercice:				
. Actées	821			
. Acquises de tiers	822			
. Annulées (-)	823	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(-)	824			
Au terme de l'exercice	825	975	1.877	
c) AMORTISS. ET REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	826	6.490	10.982	181
Mutations de l'exercice:				
. Actés	827	530	809	19
. Repris car excédentaires (-)	828	( )	( )	( )
. Acquis de tiers	829			
. Annulés à la suite de cessions et désaff. (-)	830	( )	( )	(14)
. Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	831			
Au terme de l'exercice	832	7.020	11.791	186
d) VALEUR COMPT. NETTE AU TERME DE L'EX. (a)+(b)-(c)	833	3.505	3.335	30

	Codes	4. Location-financement et droits similaires (rubrique 25)	5. Autres immobilisations corporelles (rubrique 26)	6. Immobilisations en cours et acomptes (rubrique 27)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	815	47		
Mutations de l'exercice:				
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	816			
. Cessions et désaffectations (-)	817	( )	( )	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	818			
Au terme de l'exercice	819	47		
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	820			
Mutations de l'exercice:				
. Actées	821			
. Acquises de tiers	822			
. Annulées (-)	823	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(-)	824			
Au terme de l'exercice	825			
c) AMORTISS. ET REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	826	16		
Mutations de l'exercice:				
. Actés	827	14		
. Repris car excédentaires (-)	828	( )	( )	( )
. Acquis de tiers	829			
. Annulés à la suite de cessions et désaff. (-)	830	( )	( )	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	831			
Au terme de l'exercice	832	30		
d) VALEUR COMPT. NETTE AU TERME DE L'EX. (a)+(b)-(c)	833	17		
Dont: . Terrains et constructions	250			
. Installations, machines et outillage	251			
. Mobilier et matériel roulant	252	17		

IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)

	Codes	1. Entreprises liées	2. Entreprises avec un lien de participation	3. Autres entreprises
1. Participations, actions et parts		*(rubrique 280)*	*(rubrique 282)*	*(rubrique 284)*
a) **VALEUR D'ACQUISITION**				
Au terme de l'exercice précédent	835	***2.078***		
Mutations de l'exercice:				
. Acquisitions	836			
. Cessions et retraits (-)	837	( )	( )	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	838			
Au terme de l'exercice	839	***2.078***		
b) **PLUS-VALUES**				
Au terme de l'exercice précédent	840			
Mutations de l'exercice:				
. Actées	841			
. Acquises de tiers	842			
. Annulées (-)	843	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(-)	844			
Au terme de l'exercice	845			
c) **REDUCTIONS DE VALEUR**				
Au terme de l'exercice précédent	846	***48***		
Mutations de l'exercice:				
. Actées	847			
. Reprises car excédentaires (-)	848	( )	( )	( )
. Acquises de tiers	849			
. Annulées à la suite de cessions et retraits (-)	850	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(-)	851			
Au terme de l'exercice	852	***48***		
d) **MONTANTS NON APPELES**				
Au terme de l'exercice précédent	853			
Mutations de l'exercice: (+)(-)	854			
Au terme de l'exercice	855			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c) - (d)	856	***2.030***		
2. Créances		*(rubrique 281)*	*(rubrique 283)*	*(rubrique 285/8)*
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT	857			***71***
Mutations de l'exercice:				
. Additions	858			
. Remboursements (-)	859	( )	( )	( )
. Réductions de valeur actées (-)	860	( )	( )	( )
. Réductions de valeur reprises	861			
. Différences de change (+)(-)	862			
. Autres (+)(-)	863			***(70)***
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	864			***1***
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	865			

V. A. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) *(en milliers de devises)*	
Chemische Fabrik Berg				***31/12/2005***	***EUR***	***4.135***	***1.005***
Mainthalstrasse 3							
D-06749 BITTERFELD							
Allemagne							
Actions ordinaires		***51,00***	***0,00***				
BELCHEM				***31/12/2006***	***EUR***	***112***	***47***
SA							
Rue René Magritte 163							
7860 Lessines							
Belgique							
0460.227.881							
Actions ordinaires	***999***	***99,99***	***0,00***				

VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE: AUTRES PLACEMENTS (rubrique 51/53 de l'actif)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Actions et parts	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Montant non appelé (-)	8682	( )	( )
Titres à revenu fixe	52		
dont émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
avec une durée résiduelle ou de préavis :			
. d'un mois au plus	8686		
. de plus d'un mois à un an au plus	8687		
. de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

VII. COMPTES DE REGULARISATION

	Exercice
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.	
Charges à reporter	***38***

VIII. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent	8700	***628***	xxxxxxxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice:			
- Au terme de l'exercice	8701	***628***	xxxxxxxxxxxxxxxxx
2. Représentation du capital			
2.1. Catégories d'actions			
Actions ordinaires		***628***	***2.300***
2.2. Actions nominatives ou au porteur			
Nominatives	8702	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Au porteur	8703	xxxxxxxxxxxxxxxxx	

VIII. ETAT DU CAPITAL (suite)

	Codes	1. Montant non appelé (rubrique 101)	2. Montant appelé non versé
B. CAPITAL NON LIBERE Actionnaires redevables de libération			
TOTAL	871		
		1. Montant du capital détenu	2. Nombre correspondant d'actions
C. ACTIONS PROPRES détenues par			
- la société elle-même	872		
- ses filiales	873		
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS			
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
. Montant des emprunts convertibles en cours	8740		
. Montant du capital à souscrire	8741		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
. Nombre de droits de souscription en circulation	8745		
. Montant du capital à souscrire	8746		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT	8751		
		1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachées
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	876		
Dont: - détenues par la société elle-même	877		
- détenues par les filiales	878		

G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise:

(suite aux pages suivantes)

IX. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

Ventilation de la rubrique 163/5 du passif si celle-ci représente un montant important.

Exercice

Suite de la structure de l'actionnariat de l'entreprise à la date de clôture de ses comptes (C 13.)

MOEHS IBERICA S.L. César Martinell I Brunet, 12A 08191 RUBI (Barcelona) ESPAGNE
2299 ACTIONS PMCL SARL Route d'Esch, 398 1471 Luxembourg GRAND DUCHE DU LUXEMBOURG 1
ACTION

X. ETAT DES DETTES

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Codes	DETTES		
		1. échéant dans l'année (rubrique 42)	2. ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir (rubrique 17)	3. ayant plus de 5 ans à courir (rubrique 17)
Dettes financières	880	*560*	*1.105*	*2.708*
1. Emprunts subordonnés	881			
2. Emprunts obligataires non subordonnés	882			
3. Dettes de location-financement et assimilées	883	*4*	*9*	
4. Etablissements de crédit	884	*556*	*272*	*1.608*
5. Autres emprunts	885		*824*	*1.100*
Dettes commerciales	886			
1. Fournisseurs	887			
2. Effets à payer	888			
Acomptes reçus sur commandes	889			
Autres dettes	890			
TOTAL	891	*560*	*1.105*	*2.708*

B. DETTES GARANTIES

(comprises dans les rubrique 17 et 42/48 du passif)

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR	
		1. les pouvoirs publics belges	2. des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
Dettes financières	892		*2.408*
1. Emprunts subordonnés	893		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	894		
3. Dettes de location-financement et assimilées	895		
4. Etablissements de crédit	896		*2.408*
5. Autres emprunts	897		
Dettes commerciales	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets à payer	900		
Acomptes reçus sur commandes	901		
Dettes fiscales, salariales et sociales	902		
1. Impôts	903	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	
2. Rémunérations et charges sociales	904		
Autres dettes	905		
TOTAL	906		*2.408*

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

	Codes	Exercice
1. Impôts (rubrique 450/3 du passif)		
a) Dettes fiscales **échues**	9072	
b) Dettes fiscales non échues	9073	
c) Dettes fiscales estimées	450	
2. Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)		
a) Dettes **échues** envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
b) Autres dettes salariales et sociales	9077	*131*

XI. COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important.
Intérêts et Charges à imputer

Exercice
91

XII. RESULTATS D'EXPLOITATION

A. **CHIFFRE D'AFFAIRES NET** (rubrique 70): ventilation par catégorie d'activité et marché géographique **à communiquer en annexe au document normalisé,** dans la mesure où, du point de vue de l'organisation de la vente des produits et de la prestation des services relevant des activités ordinaires de l'entreprise, ces catégories et marchés diffèrent entre eux de façon considérable.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
B. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (rubrique 74)			
Dont: Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
C1. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL			
a) Nombre total à la date de clôture	9086	*45*	*45*
b) Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	*44,4*	*45,1*
c) Nombre effectif d'heures prestées	9088	*70.738*	*72.564*
C2. FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62)			
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620	*1.468*	*1.447*
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621	*534*	*517*
c) Primes patronales pour assurances extralégales	622	*5*	*6*
d) Autres frais de personnel	623	*303*	*286*
e) Pensions	624		
C3. PROVISIONS POUR PENSIONS (comprises dans la rubrique 635/7)			
Dotations (+); utilisations et reprises (-)	635		
D. REDUCTIONS DE VALEUR (rubrique 631/4)			
1. Sur stocks et commandes en cours			
. actées	9110		
. reprises (-)	9111	*(22)*	*(12)*
2. Sur créances commerciales			
. actées	9112		
. reprises (-)	9113	( )	( )
E. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (rubrique 635/7)			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises (-)	9116	( )	*(85)*
F. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (rubrique 640/8)			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	*145*	*152*
Autres	641/8	*7*	*9*
G. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE			
1. Nombre total à la date de clôture	9096	*3*	*1*
2. Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	*2,6*	*0,4*
Nombre effectif d'heures prestées	9098	*5.013*	*847*
Frais pour l'entreprise	617	*114*	*13*

XIII. RESULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. AUTRES PRODUITS FINANCIERS (rubrique 752/9)			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats:			
. subsides en capital	9125	*149*	*151*
. subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits, s'ils sont importants.			
Différence de change		*0*	*0*
Ecarts de conversion		*0*	*1*
(suite aux pages suivantes)			
B. AMORTISSEMENT DES FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS ET DES PRIMES DE REMBOURSEMENT	6501		
C. INTERETS PORTES A L'ACTIF	6503		
D. REDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS CIRCULANTS (rubrique 651)			
Actées	6510		
Reprises (-)	6511	( )	( )
E. AUTRES CHARGES FINANCIERES (rubrique 652/9)			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		*1*
PROVISIONS A CARACTERE FINANCIER			
Constituées	6560		
Utilisées et reprises (-)	6561	( )	( )
Ventilation des autres charges financières, si elles sont importantes.			
Différence de change		*1*	*0*
Agios et frais de banque		*15*	*11*
(suite aux pages suivantes)			

XIV. RESULTATS EXCEPTIONNELS

	Codes	Exercice
A. Ventilation des AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS (rubrique 764/9), **s'ils sont importants.**		
Autres produits exceptionnels		*0*
B. Ventilation des AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (rubrique 664/8), **si elles sont importantes.**		

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT

	Codes	Exercice
A. DETAIL DE LA RUBRIQUE 670/3		
1. Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	*1*
a. Impôts et précomptes dus ou versés	9135	*1*
b. Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif (-)	9136	( )
c. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif)	9137	
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
a. Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
b. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif) ou provisionnés (portés à la rubrique 161 du passif)	9140	

Suite des autres produits financiers (rubrique 752/9) (C 16.)

	Exercice	Exercice précédent
Divers	***0***	***8***

Suite des autres charges financières (rubrique 652/9) (C 16.)

	Exercice	Exercice précédent
Ecarts de conversion	***1***	***1***
Autres	***1***	***1***
Intérêts sur location leasing	***7***	***0***

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT (suite)

B. PRINCIPALES SOURCES DES DISPARITES ENTRE LE BENEFICE AVANT IMPOTS, exprimé dans les comptes, **ET LE BENEFICE TAXABLE ESTIME,** - avec mention particulière de celles découlant de décalages dans le temps entre le bénéfice comptable et le bénéfice fiscal (si le résultat de l'exercice en est influencé de manière sensible au niveau des impôts)

	Exercice
Dépenses non admises	***100***
Intérêts notionels	***(59)***
Utilisations pertes antérieures	***(63)***

C. INCIDENCE DES RESULTATS EXCEPTIONNELS SUR LE MONTANT DES IMPOTS SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE

	Codes	Exercice
D. SOURCES DE LATENCES FISCALES (dans la mesure où ces indications sont importantes pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise)		
1. Latences actives	9141	***904***
- Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	***904***
2. Latences passives	9144	

XVI. TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte:			
1. à l'entreprise (déductibles)	9145	***993***	***768***
2. par l'entreprise	9146	***399***	***359***
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de:			
1. précompte professionnel	9147	***360***	***348***
2. précompte mobilier	9148		

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149	
Dont:		
. Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
. Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
. Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (suite)

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres	Codes	Exercice pour sûreté de dettes et engagements	
		1. de l'entreprise	2. de tiers
. Hypothèques:			
.. valeur comptable des immeubles grevés	916	*2.787*	
.. montant de l'inscription	917	*3.356*	
. Gage sur fonds de commerce:			
.. montant de l'inscription	918	*760*	
. Gages sur d'autres actifs:			
.. valeur comptable des actifs gagés	919		
. Sûretés constituées sur actifs futurs:			
.. montant des actifs en cause	920		

	Codes	Exercice
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise, s'ils ne sont pas portés au bilan		
Engagements importants d'acquisition d'immobilisations		
Engagements importants de cession d'immobilisations		
Marché à terme:		
. Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
. Marchandises vendues (à livrer)	9214	
. Devises achetées (à recevoir)	9215	
. Devises vendues (à livrer)	9216	

Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou prestations déjà effectuées

Litiges importants et autres engagements importants

(suite aux pages suivantes)

Suite des litiges importants et autres engagements importants (C 18.)

a) Garantie de subordination des créances des actionnaires pour un montant de EUR 800.000 en faveur de CBC Banque.
b) Engagement vis-à-vis d'ING de ne pas payer de dividendes si le cashflow est insuffisant pour assurer les remboursements des crédits à long terme.
c) Mandats notariés pour un montant de EUR 1.933.569, 49 auprès d'ING.
d) Engagement vis-à-vis de la CBC de maintenir les fonds propres à EUR 3.718.402.
e) Lettres d'intention de PLIC pour les banques Fortis et CBC s'engageant comme caution pour un montant de EUR 2.934.199,59.

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	1. ENTREPRISES LIEES		2. ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION	
		Exercice	Exercice précédent	Exercice	Exercice précédent
1. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	925	*2.030*	*2.030*		
Participations	926	*2.030*	*2.030*		
Créances: subordonnées	927				
autres	928				
2. CREANCES	929	*562*	*208*		
A plus d'un an	930				
A un an au plus	931	*562*	*208*		
3. PLACEMENTS DE TRESORERIE	932				
Actions	933				
Créances	934				
4. DETTES	935	*2.438*	*2.344*		
A plus d'un an	936	*1.924*	*1.855*		
A un an au plus	937	*514*	*489*		

	Codes	ENTREPRISES LIEES	
		Exercice	Exercice précédent
5. - GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
- GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391	*2.934*	
6. AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS	9401		
7. RESULTATS FINANCIERS			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	*84*	*37*
Autres charges financières	9471		
8. CESSIONS D'ACTIFS IMMOBILISES			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

A. **Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés**

L'entreprise

. établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion: ~~oui~~ / non [1]

. n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s):

a. L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés: oui / ~~non~~ [1]

b. L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation : oui / ~~non~~ [1]
Si oui:
. Justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés:

. Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

Belgique

B. **Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune**

. Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation [2]:
PMC GLOBAL INC
Brandford Street (PO BOX 1367) 12243 91352 SUN VALLEY, CALIFORNIA Etats-Unis d'Amérique

L'entreprise-mère établit et publie des comptes consolidés
pour l'ensemble le plus petit.
suite aux pages suivantes

. Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus [2]

PMC GLOBAL INC
Brandford street (PO BOX 1367) 12243
91352 SUN VALLEY, CALIFORNIA
Etats-Unis d'Amérique

---

[1] Biffer ce qui ne convient pas.
[2] Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

4. BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: *207* *116*

I. ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

A. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

1. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein *(exercice)*	2. Temps partiel *(exercice)*	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) *(exercice)*	4. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) *(exercice précédent)*
Nombre moyen de travailleurs	100	***42,4***	***2,6***	***44,4*** (ETP)	***45,1*** (ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	101	***67.266***	***3.472***	***70.738*** (T)	***72.564*** (T)
Frais de personnel	102	***2.171***	***139***	***2.310*** (T)	***2.256*** (T)
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	xxxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxxxx	(T)	(T)

2. A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105	***43***	***2***	***44,6***
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	***43***	***2***	***44,6***
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
c. Par sexe				
Hommes	120	***34***		***34,0***
Femmes	121	***9***	***2***	***10,6***
d. Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	***3***		***3,0***
Employés	134	***14***	***2***	***15,6***
Ouvriers	132	***26***		***26,0***
Autres	133			

B. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	***2,6***	
Nombre effectif d'heures prestées	151	***5.013***	
Frais pour l'entreprise	152	***114***	

II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

A. ENTREES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	205	*8*		*8,0*
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	*8*		*8,0*
Contrat à durée déterminée	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			
c. Par sexe et niveau d'études				
Hommes: primaire	220			
secondaire	221	*5*		*5,0*
supérieur non universitaire	222			
universitaire	223	*1*		*1,0*
Femmes: primaire	230			
secondaire	231			
supérieur non universitaire	232	*1*		*1,0*
universitaire	233	*1*		*1,0*

B. SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	305	*6*	*2*	*7,4*
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	*6*	*1*	*6,8*
Contrat à durée déterminée	311		*1*	*0,6*
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
c. Par sexe et niveau d'études				
Hommes: primaire	320			
secondaire	321	*3*	*1*	*3,6*
supérieur non universitaire	322	*1*		*1,0*
universitaire	323	*1*		*1,0*
Femmes: primaire	330			
secondaire	331	*1*		*1,0*
supérieur non universitaire	332		*1*	*0,8*
universitaire	333			
d. Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Prépension	341			
Licenciement	342	*6*	*1*	*6,8*
Autre motif	343		*1*	*0,6*
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

III. ETAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI	Codes	Nombre de travailleurs concernés		3. Montant de l'avantage financier
		1. Nombre	2. Equivalents temps plein	
1. Mesures comportant un avantage financier *				
1.1. Plan avantage à l'embauche (pour la promotion du recrutement de demandeurs d'emploi appartenant à des groupes à risque)	414			
1.2. Prépension conventionnelle à mi-temps	411			
1.3. Interruption complète de la carrière professionnelle	412			
1.4. Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel)	413			
1.5. Maribel social	415			
1.6. Réduction structurelle des cotisations de sécurité sociale	416	*52*	*51,1*	*75*
1.7. Programmes de transition professionnelle	417			
1.8. Emplois services	418			
1.9. Convention emploi-formation	503			
1.10. Contrat d'apprentissage	504			
1.11. Convention de premier emploi	419	*9*	*9,0*	*1*
2. Autres mesures				
2.1. Stage des jeunes	502			
2.2. Contrats de travail successifs conclus pour une durée déterminée	505			
2.3. Prépension conventionnelle	506	*2*	*2,0*	
2.4. Réduction des cotisations personnelles de sécurité sociale des travailleurs à bas salaires	507	*36*	*35,6*	

Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi:			
- total pour l'exercice	550	*54*	*53,1*
- total pour l'exercice précédent	560	*51*	*50,1*

IV. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur	Codes	Hommes	Codes	Femmes
1. Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
2. Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
3. Coût pour l'entreprise	5803		5813	

V. RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITES DE FORMATION, D'ACCOMPAGNEMENT OU DE TUTORAT DISPENSEES EN VERTU DE LA LOI DU 5 SEPTEMBRE 2001 VISANT A AMELIORER LE TAUX D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS

Activités de formation, d'accompagnement ou de tutorat	Codes	Hommes	Codes	Femmes
1. Nombre de travailleurs qui ont exercé ces activités	5804		5814	
2. Nombre d'heures consacrées à ces activités	5805		5815	
3. Nombre de travailleurs qui ont bénéficié de ces activités	5806		5816	

* Avantage financier pour l'employeur concernant le titulaire ou son remplaçant.

BENECHIM Sprl
Rue René Magritte, 163 (Zoning Nord) - B. 7860 LESSINES

R.C. Tournai 52.167 - T.V.A. BE 405.952.225

REGLES D'EVALUATIONS POUR L'EXERCICE COMPTABLE 2006

DESCRIPTION DES ACTIVITES

La société a pour objet la fabrication, le commerce et la vente, l'exportation et l'importation de tous produits chimiques.

Les comptes ci-joint sont préparés sur base des principes comptables et règles d'évaluation conformes à la loi du 17 juillet 1975 et aux arrêtés royaux s'y rapportant.

1. Investissements

Frais d'établissement

Les frais d'établissement et les frais de restructuration sont repris à l'actif à leur prix d'acquisition. Ils sont amortis par tranches égales sur une période cinq ans.

Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche, de fabrications et de mises au point de prototypes, de produits, d'inventions et de savoir-faire, utiles aux activités futures de l'entreprise, sont portés à l'actif dans la mesure où leurs coûts ne dépassent pas une estimation prudemment établie de la valeur d'utilisation de ces immobilisations ou de leur rendement futur pour l'entreprise.

Ces frais portés à l'actif sont amortis sur une base linéaire aux taux de 20 % par an.

0405.952.225

Immobilisations corporelles

Ces actifs sont évalués au prix d'acquisition ou au coût de revient.
Les taux en vigueur sont les suivants :

	Taux Linéaire
Valeurs incorporelles	20 %
Agencements et installations	10 % à 25 %
Matériel de fabrication	10 % à 25 %
Matériel de laboratoire de mise au point	10 % à 25 %
Matériel de laboratoire de contrôle	20 % à 25 %
Matériel d'entretien	10 % à 25 %
Matériel de stockage	10 % à 25 %
Matériel des services généraux	10 % à 25 %
Matériel de manutention	20 % à 25 %
Matériel de bureau	20 %
Mobilier de bureau	20 %
Mobilier œuvre sociale	20 %
Matériel œuvre sociale	20 %
Matériel roulant	20 %
Constructions	5 %
Frais accessoires sur constructions	100 %

Comme vous pouvez le constater, les taux et la méthode d'amortissement restent inchangés. Les investissements réalisés en 2006, sont amortis de manière linéaire compte tenu de leur nature et leur dépréciation économique au cours de leur durée de vie et ce au prorata temporis.

Les amortissements se sont élevés à 1.381.998,75 €.

Nous précisons que les plus values de réévaluation éventuelles seront amorties également de manière linéaire.

Considérant que certains frais accessoires n'augmentent pas la valeur intrinsèque des avoirs pour lesquels ils ont été consentis, il est décidé de prévoir pour ces frais des amortissements exceptionnels :

Frais de mesurage et d'expertise	100%
Honoraires architectes	100%
Autres frais analogues	100%

Ces frais seront donc activés et suivront la même imputation comptable que le principal mais feront l'objet d'un amortissement exceptionnel au taux de 100%.
Dans la mesure où les frais de mesurage, d'expertise, d'architectes sont consentis sans qu'ils ne représentent des frais dits "accessoires", ils seront portés directement en charge.

0405.952.225

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont reprises à leur prix d'acquisition. Elles subissent des réductions de valeur en cas de moins-values ou de dépréciations durables.

Immobilisation détenues en location-financement

Ces frais portés à l'actif sont amortis sur une base linéaire aux taux de 25% ou 33,33% par an selon le contrat de leasing.

2. **Remarque concernant l'évaluation des stocks**

Comme pour l'exercice précédent :

- les matières premières ont été inventoriées suivant la méthode F.I.F.O. (First In, First Out).

- les produits finis ont été évalués en tenant compte d'un coefficient K = 1,0041 (1,0640 en 2005).

$$K = \frac{\text{Total des charges à inclure dans les prix de revient}}{\text{Total des charges admises}}$$

le prix de revient retenu étant le prix de vente multiplié par le coefficient K.

Etant donné que le coefficient K est supérieur à 1, il nous semble logique d'évaluer le stock à 100%.

Néanmoins, le coefficient K serait de nouveau appliqué s'il est inférieur à 1.

En ce qui concerne les réductions de valeurs sur stocks, celles-ci sont revalorisées de la manière suivante :

- pour les matières premières :
  - De moins de 12 mois : 0 %
  - De plus de 12 mois et moins de 18 mois : 20 %
  - De plus de 18 mois et moins de 24 mois : 50 %
  - De plus de 24 mois : 75 %
  - Dépréciées à 100 % : 100 %.

- pour les produits finis :
  - conformes : 0 %
  - en stock depuis plus d'un an : 50 %
  - en stock depuis plus de 3 ans : 100 %.

0405.952.225

3. Remarque concernant les créances en devises étrangères

Les postes du bilan libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice comptable de la société.

Les pertes et profits de change résultant de l'application de ce principe sont enregistrés dans le compte de résultats.

4. Créances

Les créances sont reprises à leur valeur nominale. Des réductions de valeurs pour créances douteuses ou irrécupérables sont enregistrées et portées au poste du bilan 409 « Réduction de valeurs actées » et du compte Pertes et Profits 6341 « Réductions de valeurs sur créances commerciales à plus d'un an » ou 6330 « Réduction de valeurs sur créances commerciales à un an au plus ».

5. Provisions pour risques et charges

A la fin de chaque exercice, des provisions peuvent être constituées pour couvrir les risques et charges prévisibles sur base de données historiques et des risques et faits connus.

Les provisions constituées au cours des années antérieures sont revues et ne peuvent être maintenues dans la mesure où elles excèdent en fin d'exercice une appréciation actuelle des charges et risques en considération desquelles elles ont été constituées.

6. Subsides en capital

Les subsides reçus font l'objet d'une réduction échelonnée en fonction de leur nature (voir règles d'amortissement des immobilisations corporelles).

7. Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Les dettes à plus d'un an et à un an au plus sont comptabilisées à leur valeur nominale.

BENECHIM Sprl
Rue René Magritte, 163 (Zoning Nord) - B. 7860 LESSINES

R.C. Tournai 52.167 - T.V.A. BE 405.952.225

RAPPORT DE GESTION ETABLI POUR L'EXERCICE COMPTABLE 2006 AUX ACTIONNAIRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 MAI 2007.

1. Caractéristiques de l'exercice 2006 et perspectives pour 2007.

1.1 Exercice 2006

Le chiffre d'affaires net des ventes accessoires s'est en effet établi à un montant de EUR 7.930.870,39 (contre EUR 6.158.839,83 en 2005) reparti comme suit :

⇒ ventes en Belgique	EUR	1.817.615,19	soit	22,92%
⇒ ventes dans la CEE	EUR	2.644.276,91	soit	33,34%
⇒ ventes hors CEE	EUR	303.526,00	soit	3,83%
⇒ ventes interco	EUR	3.155.783,09	soit	39,79%
⇒ divers	EUR	9.669,20	soit	0,12%
	EUR	7.930.870,39	soit	100%

L'activité a été moyenne et les équipements de production ont été modérément occupés.

Le cash flow d'exploitation 2006 peut être considéré comme en forte augmentation par rapport à 2005.

⇒ bénéfice d'exploitation	EUR	26.423,26	(en 2005 EUR -1.084.094,62)
⇒ amortissements, provisions et réductions de valeur	EUR	1.359.881,99	(en 2005 EUR 1.468.594,01)
	EUR	1.386.305,25	(en 2005 EUR 384.499,39)

soit 17,48 % (en 2005 : 6,24%) du chiffre d'affaires, avant impôt.

Après impôt, le cash flow net comptable s'établit à EUR 1.381.229,97 soit 17,42 % ce qui peut être considéré comme un réel progrès par rapport à l'année précédente.

Le bénéfice à affecter, quant à lui, s'établit après impôt à EUR 21.347,98.

0405.952.225

1.2 Perspectives pour 2007

Le redressement obtenu en 2006 après une seule année déficitaire en 2005 est dû à une restructuration au niveau de l'entreprise et du groupe. En 2007, l'effet d'amélioration devrait s'accentué car nous prévoyons un chiffre d'affaires proche de 10.000.000 €.

2. Emploi.

2.1 Effectifs

En ce qui concerne l'emploi, l'effectif moyen du personnel a été :

pour 2002 de 22 employés et 22 ouvriers

pour 2003 de 21 employés et 24 ouvriers

pour 2004 de 21 employés et 25 ouvriers

pour 2005 de 20 employés et 25 ouvriers

pour 2006 de 19 employés et 26 ouvriers

3. Trésorerie

Nous disposons à fin 2006 d'une trésorerie de EUR 184.049,58 qui doit être impérativement améliorée en 2007 pour permettre un meilleur fonctionnement de l'entreprise.

4. Investissements

4.1 Au cours de l'exercice 2006, nous avons investi pour EUR 279.717,67.

4.2 Le programme d'investissement extraordinaire de EUR 4.965.540,00 contrôlé pour une partie en 2005 par la Région Wallonne a fait l'objet d'une prolongation et comprendra les investissements de l'année 2005 et 2006 également. Cette partie du programme sera contrôlée dans le courant du mois d'août 2007 .

4.3 La dernière tranche à recevoir (soit 20 % de l'aide totale) relatif au programme d'investissement reste en attente jusqu'au prochain contrôle.

4.4 Un délai nous a été accordé par la Région Wallonne en ce qui concerne le respect de la condition de prime à l'emploi. Nous disposons d'un délai de 18 mois à partir du 1er avril 2007.

0405.952.225

5. Remarque concernant les investissements

Les taux en vigueur sont les suivants :

	Taux Linéaire
Valeurs incorporelles	20 %
Agencements et installations	10 % à 25 %
Matériel de fabrication	10 % à 25 %
Matériel de laboratoire de mise au point	10 % à 25 %
Matériel de laboratoire de contrôle	20 % à 25 %
Matériel d'entretien	10 % à 25 %
Matériel de stockage	10 % à 25 %
Matériel des services généraux	10 % à 25 %
Matériel de manutention	20 % à 25 %
Matériel de bureau	20 %
Mobilier de bureau	20 %
Mobilier œuvre sociale	20 %
Matériel œuvre sociale	20 %
Matériel roulant	20 %
Constructions	5 %
Frais accessoires sur constructions	100 %

Comme vous pouvez le constater les taux et la méthode d'amortissement restent inchangés.
Les investissements, réalisés en 2006, sont amortis de manière linéaire compte tenu de leur nature et leur dépréciation économique au cours de leur durée de vie et ce au prorata temporis.

Les amortissements se sont élevés à 1.381.998,75 €.

6. Evènements importants après la clôture de l'exercice

Il n'y a pas eu d'événements susceptibles de modifier de manière importante les résultats qui vous sont présentés ou la situation financière de la société telle que reflétée dans les comptes annuels.

7. Circonstances susceptibles d'influencer le développement de la société

Nous signalons également qu'aucune circonstance susceptible d'influencer substantiellement le développement de la société ne s'est produite.

8. Recherche et développement

Durant l'exercice écoulé, aucune activité en matière de recherche et développement n'a été exercée.
Cependant la société effectue en permanence des activités relatives à l'amélioration de sa production.

0405.952.225

9. Exposition des risques futurs

Les risques futurs dépendent de notre capacité à continuer les efforts pour nous adapter aux nouvelles données économiques internationales (concurrence de la Chine) et aux nouvelles exigences réglementaires et normatives.
L'augmentation du chiffre d'affaires en 2006 et les perspectives 2007 nous obligent à continuer à investir en équipement, personnel, constitution d'un stock de matières premières, ce qui nous obligent à disposer d'une trésorerie plus importante. Cela nous impose une pression sur notre trésorerie, et donc constitue un risque financier.

10. Divers

Etant donné le montant des capitaux propres dû notamment à des montants de réserves importants, nous jugeons que les règles d'évaluations peuvent continuer à être envisagées en going concern.

Il est également nécessaire de préciser que suivant l'ART 96.8, la société n'a pas eu besoin de recourir à des instruments financiers.

Nous espérons que vous voudrez bien approuver les comptes annuels ci-joints et donner décharge au Commissaire et aux Gérants (dont Peter Berg) pour toute responsabilité encourue dans l'exercice de leur mandat.

Lessines, le 14 mai 2007.

Le Gérant.

0405.952.225

PRICEWATERHOUSECOOPERS

PricewaterhouseCoopers
Reviseurs d'Entreprises
PricewaterhouseCoopers
Bedrijfsrevisoren
Woluwe Garden
Woluwedal 18
B-1932 Sint-Stevens-Woluwe
Telephone +32 (0)2 710 4211
Facsimile +32 (0)2 710 4299
www.pwc.com

N° d'entreprise : 0405.952.225

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES DE LA SOCIETE BENECHIM S.P.R.L. SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation avec réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de Benechim S.P.R.L. pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à EUR (000) 12.463 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR (000) 21.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité du gérant. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

N° d'entreprise : 0405.952.225

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société visant à l'établissement et à la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du gérant et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Dans notre rapport sur les comptes de l'exercice 2005, nous indiquions qu'un abattement d'environ EUR 114.000 aurait dû être opéré sur le prix d'acquisition de certains produits finis pour adapter leur valeur comptable à leur valeur inférieure de réalisation. La perte dont question a affecté l'exercice 2006.

A notre avis, sous réserve de l'impact sur le compte de résultats de l'année de la réserve mentionnée au paragraphe précédent, les comptes annuels clos le 31 décembre 2006 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité du gérant.

N° d'entreprise : 0405.952.225

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat ;

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure et sous la réserve formulée dans la première partie du présent rapport, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ;

- Nous n'avons pas à vous signaler par ailleurs d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Bruxelles,
Le 29 mai 2007

Le commissaire
PricewaterhouseCoopers Reviseurs d'Entreprises
Représenté par

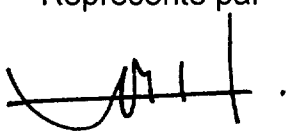

Dominique Milis
Réviseur d'entreprises